

 Nombre de stagiaires
De 5 à 10 max.

 Durée de la formation
7 heures

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public

PRÉ REQUIS

Aucun

TARIF

INTRA : A partir de 950 € HT

PROFIL DE L'INTERVENANT(E)

Formation certifiante sous-traitée à un organisme agréé, les formateurs étant certifiés SST, PAE F PSC / PAE F PS

MODALITÉS

Formation en présentiel

DÉLAIS D'ACCÈS

Mise en place de la formation sous un délai de 1 à 2 mois à compter de la signature du devis

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

 2, BD André Malraux
29400 LANDIVISIAU

 02 98 24 93 39

 coordination@kenvad.fr



OBJECTIFS

- Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente pour soi-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants
- Assurer la transmission de l'alerte au service le plus adapté
- Réaliser immédiatement les premiers gestes de secours face à une personne



PROGRAMME

Contenu pédagogique interactif avec des études de cas, des exposés, des démonstrations pratiques, des ateliers d'apprentissage du geste et du matériel

- Malaise : alerte des secours
- Plaies, protection
- Brûlures
- Traumatismes
- Hémorragies externes
- Obstructions des voies aériennes
- Perte de connaissance : dégagement d'urgence
- Arrêt cardiaque
- Alerte et information aux populations et protection du citoyen

Un certificat de compétences de citoyen de sécurité sera délivré à l'issue de la formation



MOYENS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

Formation apportant les compétences théoriques via un support Power Point, tout en privilégiant les interactions formateur / stagiaires

Ordinateur, vidéoprojecteur, support de cours projeté, écran de projection

Validation en contrôle continu lors de cas simulés d'accidents ou de malaises
Sécurisation des lieux

- Bonne prise en charge de la victime (Recherche des urgences vitales et examen)
- Message d'alerte cohérent (Lieu, état de la victime, gestes de secours effectués)
- Gestes de secours adaptés à la situation et réalisés conformément au référentiel



ACCESSIBILITÉ

Si vous êtes en situation de handicap temporaire ou permanent, ou si vous souffrez d'un trouble de santé invalidant, notre référent handicap est à votre disposition pour prendre en compte vos besoins, envisager les possibilités d'aménagement spécifiques et résoudre dans la mesure du possible vos problèmes d'accessibilité.

Contact : M. Matthieu KERLEROUX : 02 98 24 93 39